



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 mai 2015

La Mutuelle Nationale Territoriale pose la première pierre de son futur siège social

La MNT réunira toutes ses équipes nationales fin 2016 dans un nouveau siège social situé dans le 9^{ème} arrondissement. En cohérence avec son projet d'entreprise, elle se dote ainsi d'un nouvel outil pour continuer à améliorer le service aux adhérents et assurer son développement.

Alain GIANAZZA, Président général de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), Sylvain MAILLARD, adjoint au Maire du 9^{ème} arrondissement, en charge de l'attractivité économique, de l'emploi, du tourisme, des professions libérales, du commerce de proximité et de l'artisanat, et Christian TERRASSOUX, Président de Pitch Promotion, ont posé mardi 19 mai la première pierre du futur siège social de la MNT. Situé au 4-4bis et 6 rue d'Athènes et au 23 rue de Clichy (9^e arrondissement), cet ensemble immobilier développera 6 500 m² utiles sur 5 à 6 étages et deux niveaux en sous-sol.

Il se situe dans un arrondissement qui est historiquement une terre d'élection des mutuelles et des assurances. Les nouveaux locaux de la MNT illustrent cette **vocation mutualiste** puisque depuis leur construction, au début du XIX^{ème} siècle, ils ont été occupés par plusieurs mutuelles et assurances.

La pose de la première pierre lance une lourde opération de restructuration. Ces travaux visent la **certification haute qualité environnementale (HQE)** et le label Effinergie Rénovation. Ce futur siège social permettra à la MNT de réunir, en un même lieu, les salariés des directions supports aujourd'hui répartis sur trois sites. Au total, **plus de 350 collaborateurs, sur les 1 100 que compte la mutuelle**, y travailleront. « *Outre un problème de place, il était nécessaire de concevoir nos espaces de travail de façon plus moderne et de les remettre aux normes* », indique Jérôme Saddier, directeur général de la MNT.

Cette nouvelle étape du développement de la 6^{ème} mutuelle santé française s'inscrit dans le cadre du projet stratégique *Territoires d'avenir*. Adopté en février 2015 par le conseil d'administration de la MNT, il dessine une ambition sur 10 ans pour mieux servir les adhérents de la mutuelle. Pour Alain Gianazza, président général de la MNT, « **c'est une manifestation concrète de cette volonté d'investir pour demain, de moderniser la mutuelle et de disposer d'un siège à la mesure de l'utilité sociale qu'elle incarne pour plus d'un million de territoriaux** ».

La livraison est prévue pour fin 2016.

En P.J. : photo de la pose de la première pierre : Alain Gianazza (à gauche) et Christian Terrassoux (à droite)

Présidée par Alain Gianazza, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la 1^{ère} mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en maintien de salaire. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales.

